

Fibre • VDSL2 • 4G fixe • BLR • Politique

Très haut débit pour tous en 2022 : inatteignable !

En fait. Le 5 juillet, se sont tenues les 11^{es} Assises du Très haut débit, organisées par Aromates à Paris. Elles intervenaient au lendemain de la déclaration de politique générale du Premier ministre Edouard Philippe, lequel a garanti « un accès au très haut débit au plus tard d'ici 2022 partout en France ».

En clair. C'est devenu une obsession présidentielle et un mythe pour la plupart des Français. Après François Hollande qui avait promis dès 2012 « de couvrir l'ensemble du territoire en très haut débit à horizon de 10 ans » (1), voici que son successeur Emmanuel Macron lui embolte le pas et fait dire le 4 juillet dernier par son Premier Ministre Edouard Philippe qu'« un accès au très haut débit (sera garanti) au plus tard d'ici 2022 partout en France ». La sémantique présidentielle n'est cependant plus la même : fini l'objectif de faire « essentiellement de la fibre optique » (dixit Hollande à l'époque) ; place à « une solution mixte où on marie la fibre et les innovations technologiques qui permettent d'avoir la 4G fixe, ou très haut débit par la boucle locale radio, ndr) à bon niveau partout » (dixit Macron le 13 juin).

Hélas, à moins que la « Conférence nationale des territoires » annoncée pour mi-juillet par le nouveau président de la République ne fasse des miracles, l'ambition politique du très haut débit pour tous d'ici cinq ans est d'ores et déjà compromise. C'est ce qui s'est dit à mots couverts lors des 11^{es} Assises du très haut débit, à la Maison de la Chimie.

Justement, l'alchimie des accès à plus de 30 Mbits/s (2) a déjà du mal à prendre dans l'Hexagone, malgré l'objectif européen du « plus de 30 Mbits/s pour tous » d'ici 2020. Alors, imaginez le « 100 Mbits/s pour tous » d'ici 2022 ! Et encore, être raccordable n'est pas être abonné : sur 15,9 millions de logements éligibles actuellement au très haut débit – dont 8,2 millions de FTTH –, la France ne compte que 5,8 millions d'abonnés – dont à peine plus de 2,4 millions FTTH. On est très loin des 27,3 millions de prises FTTH « raccordables » à fin 2022 du Plan Très haut débit (voir p. 10).

S'il y a « douleur numérique » (3), c'est que les investissements dans la fibre de tous les opérateurs télécoms tardent, mis à part Orange qui est à l'origine de 70 % des 8,2 millions de prises FTTH raccordables en France (4), suivi de SFR à 11 %, de Free à seulement 4 %, les 15 % restants par d'autres opérateurs (dont Bouygues Telecom). C'est dans les zones d'initiative privée « Amii », que se partagent Orange et SFR et où résident 57 % de la population française (3.600 communes), que cela bloque : sur 13 millions de prises FTTH annoncées d'ici 2020, seulement 3 millions (23 %) ont été déployées à ce jour... ■

Notes

(1) Lire EM@70, p. 4.

(2) Selon la définition européenne du très haut débit de base.

(3) Dixit Antoine Darodes, directeur de l'Agence du numérique (mission très haut débit).

(4) Selon les derniers chiffres en date de l'Arcep, au 31 mars 2017.